

## Pour des États généraux en éducation

Ce n'est un secret pour personne, le réseau de l'éducation fonce droit dans le mur : sous-financement chronique, vétusté des installations, pénurie de personnel, etc. Ces problèmes fonctionnels cachent une réalité bien plus alarmante dont on doit prioritairement s'occuper. En effet, le ministère, la société civile et les acteurs qui ont tous à cœur, j'ose espérer, la réussite de chacun des élèves, doivent revoir de fond en comble le réseau de l'éducation qui n'est plus adapté aux réalités d'aujourd'hui.

Dans le réseau public, le pourcentage de jeunes qui n'obtiennent pas leur diplôme d'étude secondaire (DES) frôle les 25 %. Un jeune sur quatre! Dans une société qui glorifie le taux de diplomation, c'est un chiffre astronomique. Les raisons des échecs sont nombreuses. Le système scolaire a été mis en place lors de la Révolution tranquille dans l'attente de deux objectifs majeurs : rattraper le retard éducationnel des francophones comparé à celui des anglophones et préparer nos jeunes à intégrer le monde du travail. 60 ans après la création du ministère de l'Éducation et de la laïcisation de l'école, on peut dire que le premier objectif a été atteint. Collectivement, c'est une grande fierté quand on sait d'où les francophones sont partis. Aujourd'hui, pour le second objectif, le monde évolue rapidement et les programmes sont de moins en moins adaptés aux besoins des jeunes.

Si l'objectif du réseau scolaire est toujours de former des travailleurs et des citoyens responsables, l'arrivée de l'intelligence artificielle commence à bouleverser drastiquement le monde du travail et le phénomène va aller en s'accroissant de façon pratiquement exponentielle dans les années à venir. Déjà, des métiers sont à risque : traducteur est un excellent exemple. Or, les programmes universitaires donnent encore le bac en traduction, alors que les compagnies font appel à l'intelligence artificielle, qui est nettement plus rapide qu'un traducteur humain et qui coûte moins cher. Beaucoup d'autres métiers commencent à subir l'influence grandissante de l'IA. Au Royaume-Uni, un robot a été programmé pour enlever la vésicule biliaire d'un patient sans assistance. L'opération a été un succès. Imaginez alors les possibilités dans beaucoup d'autres domaines.

Il n'y a pas que ce problème qui guette le système scolaire. Les jeunes sont de plus en plus paresseux, s'intéressent de moins en moins au savoir des enseignants ou que l'école peut leur apporter. Pourquoi les en blâmer? Ils ont au bout des doigts toutes les connaissances humaines. Pourquoi assister à un cours quand ils peuvent eux-mêmes trouver les réponses à leurs questions! On remarque une tendance très lourde, du moins dans le réseau secondaire public, relative à l'absentéisme scolaire. Comme nos bienveillants pédagogues nivellent constamment vers le bas, que la composition des

classes est de plus en plus problématique, que l'autorité des parents n'a pas la fermeté de leurs ancêtres, qu'il n'y a pas de conséquences pour une absence, un retard ou, pire, une absence à une évaluation, un nombre croissant d'élèves décident de choisir à quel cours ils assistent et à ceux où ils ne vont pas. Avant, ce phénomène était exclusif au 2<sup>e</sup> cycle et apparaissait en avril. Aujourd'hui, l'absentéisme commence dès la 1<sup>re</sup> secondaire et s'étale sur toute l'année scolaire.

Il y a donc urgence de revoir les priorités québécoises en matière d'éducation : remettre le savoir, la rigueur et le respect au centre des préoccupations. Remettre l'autorité dans les mains des enseignants et mettre en place des moyens coercitifs pour responsabiliser l'enfant, mais aussi le parent. Ainsi, pourquoi ne pas mettre des quotas d'absence par année comme cela se fait au privé? Après la limite dépassée, l'élève serait en échec automatiquement. Mieux : pourquoi ne pas faire payer les parents pour les absences non-motivées de leurs enfants? À 20 \$ l'absence par cours, cela réglerait deux problèmes : l'absentéisme et le sous-financement scolaire.

Des États généraux sont essentiels et primordiaux si nous voulons donner un avenir à nos enfants et assurer la pérennité de notre système scolaire. Et ces États généraux doivent voir grand et ne pas mettre en place des réformes qui seraient déjà obsolètes la journée de leur implantation.



Maison d'Entraide de Prévost  
Evelyne Landry

**La Maison d'Entraide de Prévost est ouverte à tous. Chaque achat soutient directement nos services à la communauté. Merci de faire la différence!**

**Lundis à 1 \$ (13 h à 16 h)**  
Tous les vêtements à 1 \$ au comptoir, Exclusions applicables, dont les manteaux.

**Grande vente de la relâche**  
Du 16 février au 7 mars 2026, 50 % de rabais sur manteaux d'hiver, articles de sports d'hiver, jouets, livres et vêtements pour enfants

**Vente au sac – 6 mars 2026**  
Sac réutilisable à 6 \$ (comptoir), 5 % de rabais à la friperie et à l'entrepôt, certaines exceptions s'appliquent

**Ventes à la friperie:**  
27 et 28 février 2026 : Étiquettes rouges à 50 % de rabais – 13 et 14 mars 2026 : Étiquettes bleues à 50 % de rabais – 27 et 28 mars 2026 : Étiquettes vertes à 50 % de rabais

**Atelier gratuit – Places limitées**

Partir ses semis : du grain à la plante, Atelier offert par les Serres de Clara, vendredi 20 mars 2026, de 9 h à 12 h, inscription obligatoire (places limitées) : pour s'inscrire : 450-224-2507, poste 3 ou [activites@maisonentraideprevost.org](mailto:activites@maisonentraideprevost.org).

**Soutien alimentaire à Prévost**

Vous résidez à Prévost et souhaitez obtenir du soutien alimentaire, que ce soit de façon temporaire ou régulière? Notre banque alimentaire est là pour vous accompagner et vérifier votre admissibilité, en toute confidentialité. Pour information ou inscription, contacter Justine au 450-224-2507, poste 2 ou à [banquealimentaire@maisonentraideprevost.org](mailto:banquealimentaire@maisonentraideprevost.org).

## Convocation à l'assemblée générale annuelle du Journal des citoyens

- **Date et heure** : Jeudi 12 mars 2026 - 19 h 00
- **Lieu** : Les Sentiers commémoratifs, 2480, boul. Curé Labelle, Prévost, J0R 1T0

### Ordre du jour

1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du président
5. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (mars 2025)
6. Présentation et approbation des états financiers au 31 octobre 2025 et nomination d'un vérificateur
7. Élection des administrateurs
8. Varia: Parole aux membres
9. Levée de l'assemblée



\* En devenant membre, vous pourrez assister et aurez le droit de vote. Voir page 28 pour plus de détails.

En achetant à la Maison, vous faites bien plus qu'un cadeau : vous soutenez votre communauté!



Inscrivez-vous à notre infolettre, suivez-nous sur Facebook ou visitez notre site web pour ne rien manquer de nos ventes surprises et de nos événements spéciaux!

### Heures d'ouverture

Lundi : 13 h à 16 h - Mardi au Vendredi : 9 h à 16 h - Samedi : 9 h à 12 h

788, rue Shaw, Prévost Qc J0R 1T0. | Tél.: 450-224-2507

Suivez-nous sur Facebook [www.maisonentraideprevost.org](http://www.maisonentraideprevost.org)



Mission

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

**Avis**  
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*. Dans ce journal, les termes employés pour désigner des fonctions sont pris au sens neutre; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostaises  
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0  
Tél. : 450 602-2794

**Rédacteur en chef et directeur** : Michel Fortier  
450 602-2794 [redaction@journaldescitoyens.ca](mailto:redaction@journaldescitoyens.ca)

**Coordination aux finances** : Sophie Heynemand  
450 530-8000 [sheynemand@journaldescitoyens.ca](mailto:sheynemand@journaldescitoyens.ca)

**Conseil d'administration** :  
Daniel Machabée (président), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Anthony Côté, Pierre McCann, Georges Carlevaris, Nicolas Michaud et Michel Fortier.

### Journalistes

Nicolas Michaud : [n.michaud@journaldescitoyens.ca](mailto:n.michaud@journaldescitoyens.ca)

### Chroniqueurs :

Brian Parsons : [brian.parsons@journaldescitoyens.ca](mailto:brian.parsons@journaldescitoyens.ca)

Anthony Côté : [anthony\\_cote@journaldescitoyens.ca](mailto:anthony_cote@journaldescitoyens.ca)

Émilie Corbeil : [emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca](mailto:emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca)

Lyne Gariépy : [lynegariepy@journaldescitoyens.ca](mailto:lynegariepy@journaldescitoyens.ca)

Benoît Guérin : [bguerin@journaldescitoyens.ca](mailto:bguerin@journaldescitoyens.ca)

Daniel Machabée : [danielmachabee@journaldescitoyens.ca](mailto:danielmachabee@journaldescitoyens.ca)

Odette Morin : [odemorin@journaldescitoyens.ca](mailto:odemorin@journaldescitoyens.ca)

Gleason Théberge : [motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca](mailto:motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca)

Normand Gosselin : [ngosselin@journaldescitoyens.ca](mailto:ngosselin@journaldescitoyens.ca)

Carole Trempe : [carole.trempe@journaldescitoyens.ca](mailto:carole.trempe@journaldescitoyens.ca)

Marie-Andrée Clermont,  
Valérie Lépine et Sylvie Prévost

**Révision des textes** : Gleason Théberge

**Direction artistique et infographie** : Carole Bouchard et Chloé Normandeau

**Représentante publicitaire** : Lise Pinard  
514-894-1678 [lisepinard@journaldescitoyens.ca](mailto:lisepinard@journaldescitoyens.ca)

**Imprimeur** : TC Transcontinental

**Tirage certifié** : 11 100 exemplaires

**Distribution** : Postes Canada : médiaposte

**Dépôt légal** :

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

